

**Commune de LIEZEY**  
**Procès-Verbal du conseil municipal du 5 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le conseil municipal de Liézey, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, à la mairie de Liézey au 4 place du centre à LIEZEY (VOSGES), sous la présidence de Monsieur Damien DESCOUPS, Maire.

Début de la séance : 18h00

Nombre de points à l'ordre du jour : 2

Nombre de délibérations : 2

Date de convocation : 01/06/2026

Date d'affichage du PV : 08/06/2026

Fin de séance : 18h45

Présents : Mr DESCOUPS Damien, Maire, Mr VIAL Denis, Mme ERB Virginie, Adjoint, Mme Sylvie MENGEL, Mme TOUSSAINT Catherine, Mme ROGER Elodie, conseillères municipales déléguées, Mr PILLERON Michel, Mme LECOMTE Chantal, Mr CUNY Louis, Mme LE DISSEZ Catherine et Mr DIDIER Thierry.

Absents excusés : néant.

Secrétaire de séance : Mme LE DISSEZ Catherine.

**Ordre du jour de la séance :**

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales 2026
- Tarif garderie Liézey
- Points divers

**Point 1/ Désignation des délégués des conseillers municipaux pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026** : les conseils municipaux convoqués par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 sont appelés à désigner leurs délégués et suppléants en vue de constituer le collège électoral chargé de procéder à l'élection de 2 sénateurs pour le département des Vosges. La commune de Liézey doit désigner 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants. Après appel à candidature individuelle et passage aux votes en deux temps, d'abord pour le délégué titulaire, puis pour les délégués suppléants,

Monsieur VIAL Denis, 1er adjoint, ayant obtenu 11 voix, est proclamé élu délégué titulaire au 1er tour et déclare accepter le mandat.

Monsieur DESCOUPS Damien, Maire, ayant obtenu 11 voix, est proclamé élu délégué suppléant au 1er tour et déclare accepter le mandat.

Madame ERB Virginie, 2ème adjointe, ayant obtenu 11 voix, est proclamée élue déléguée suppléante au 1er tour et déclare accepter le mandat.

Madame MENGEL Sylvie, conseillère municipale déléguée, ayant obtenu 11 voix, est proclamée élue déléguée suppléante au 1er tour et déclare accepter le mandat.

*Scrutin Public, votants : 11 , Votes POUR = 11 voix*

**Point 2/ Tarifs garderie Liézey** : Actuellement, les tarifs de la garderie de Liézey sont fixés à 0.65€ la demi-heure (tarif en vigueur depuis 2024). Ils augmenteront à compter du 1er septembre 2026 et cela jusqu'à délibération contraire. Voici les nouveaux tarifs : 0.70 € la demi-heure, entre 16h30 et 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (toute demi-heure entamée est facturée).

*Scrutin Public, votants : 11 , Votes POUR = 11 voix*

**Points divers :**

**Four à Pain :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont achevés hormis quelques finitions. L'inauguration aura certainement lieu en septembre. La date précise sera calée conjointement avec M. FREMONT de la Fondation du Patrimoine.

**Résidence d'artistes :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une résidence d'artiste aura lieu cet été au village en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et le Théâtre du Peuple de Bussang. Une représentation aura lieu le 11 août au soir derrière la Mairie. Des informations plus détaillées seront données courant juillet.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, D. DESCOUPS

La secrétaire de séance, Catherine LE DISSEZ



A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'LE DISSEZ', written in a cursive style.